



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

Gare

Réunion du 2 juin 2022 à 20h00

Vous trouverez ci-dessous un résumé de nos échanges.

En préambule, nous nous félicitons d'avoir fait connaissance avec autant d'habitants de notre nouveau quartier !!

- Les Olympiades : un coup d'essai réussi !!

Notre volonté par ce projet c'est de créer du lien social, en convivialité, de partager de bons moments. Cette thématique culinaire s'est déroulée le mercredi 6 juillet 2022 au centre Jacques Tati, les équipes ont relevé le défi avec brio !!

L'édition de l'année prochaine se profile déjà avec des acteurs différents.

En septembre, d'autres thématiques seront proposées, afin que chacun puisse y trouver satisfaction.

- Paroles aux habitants :

⇒ Le suivi de la synthèse de la ballade du maire et de ses équipes d'il y a un an : l'éclairage AD113 de la compétence de la communauté urbaine a été réparé, (photo n°1)

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- ⇒ L'entretien du parc Kastler a été réalisé d'une manière plus satisfaisante : il reste les deux clôtures à remplacer. (photo n°2)
- ⇒ Le chantier de l'école biosourcée : une rambarde a été posée afin de sécuriser le passage le long de la palissade .
- ⇒ Un souci de Fibre nous a été signalé par une habitante, l'intervention d'Olivier a permis qu'il soit résolu rapidement .
- ⇒ Le nouveau quartier de la ZAC de la Petite Arche et le manque de stationnement : les immeubles ont plusieurs niveaux de sous sols. Il est nécessaire de mieux les utiliser.
- ⇒ L'aménagement est en cours : stationnement en bataille, zone bleue, sens giratoire pour autant il reste des améliorations à faire (photos n°3 et 4).
- ⇒ Une auto-école attend ses élèves et s'approprie le trottoir d'une façon récurrente : elle aurait fait une demande d'autorisation en mairie. La PM est avertie.
- ⇒ Le parking de la gare ne pourrait-il pas pratiquer un tarif spécifique aux riverains au même titre que les vignettes de couleurs qu' il délivre pour les autres zones proches ? L' Élu(e) en charge est avertie de la demande.
- ⇒ Le parking de la clinique, à l'usage des visiteurs, est fermé le week-end, c' est pourtant le moment d' une fréquentation accrue. Le libre accès serait souhaitable.
- ⇒ Les bornes de recharges électriques ne sont pas encore opérationnelles (photo n°5)
- ⇒ Le panneau ne sert à rien (photo n°6). Il est nécessaire de le redresser. Un miroir serait utile à la visibilité en sortie de cette rue P Soulat.
- ⇒ L'entretien de l'allée de la lisière St Jean. A qui incombe-t-elle ? (photo n°7)
- ⇒ La caméra, place Simone Veil n'est pas encore en fonction, car en attente d'homologation par la Préfecture.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Remarques : il faut tenir compte du fait que l'aménagement de cette zone n'est pas achevé : la résidence étudiante sera ouverte à la rentrée, la supérette Diagonale vient d'ouvrir avec un accueil toute la semaine afin de satisfaire au mieux la clientèle.

L' hôtel , la brasserie prévue sur les plans, font l'objet de toute notre attention, tout comme la résidence seniors et le futur Centre Technique Municipal, ainsi que la lisière St Jean, les parcelles encore vierges, en étude de propositions le plus adaptées pour créer une cohérence d'activités, le projet RER bien sûr etc... En conséquence, devant toutes ces nouveautés, il est proposé de recevoir lors d'une prochaine réunion l'élue chargée de la délégation urbanisme.

Suggestions : il serait utile de disposer d'un référencement, un guide pratique, annexé au magazine de rentrée, sur les différentes structures de la ville, les lieux dédiés à la culture ainsi que les praticiens de santé ;

Des pistes cyclables en continuité sont attendues pour une circulation douce en toute sécurité. L'élue est informée de cette demande ...

Festivités : les Animations en Pieds d'immeubles , programmées le dernier week-end du mois d'août sur la plaine de l' Enfance, au quartier du Chêne Feuillu.

Les détails de la programmation seront détaillés sur les supports de la ville.

Le Forum des associations: l'occasion de prendre connaissance des nombreuses activités proposées, se déroulera le Samedi 3 septembre au gymnase de la Petite Arche

Notre prochaine réunion aura lieu le jeudi 22 septembre à 20h00

Nouvel endroit, plus central au Centre Culturel, place G. Brassens

Evelyne Beaudichon

Martin Dessaignes

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée



Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée



Photo n°5



Photo n°6



Photo n°7

Les atouts des conseils de quartier



- Une cohésion sociale améliorée



- Un ancrage des projets municipaux dans la durée



- Un processus de décisions accéléré et conforté



- Une qualité de l'action publique améliorée



- Un exercice de la démocratie renouvelé



- Une éco-citoyenneté favorisée